



L'Avere-France actualise son livre blanc sur le « Pilotage de la recharge et Vehicle-to-Everything » : une feuille de route cruciale pour la mobilité électrique

Paris, le 27 novembre 2023

L'Avere-France, acteur incontournable de la promotion de la mobilité électrique en France, dévoile aujourd'hui une mise à jour majeure de son Livre Blanc sur le "Pilotage de la Recharge et Vehicle-to-Everything". Cette actualisation intervient dans un contexte où la transition énergétique du secteur des mobilités se profile comme un impératif majeur pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés au niveau national et européen.

Face à un secteur des transports responsable de près de 30% des émissions de gaz à effet de serre, la transition vers la mobilité électrique apparaît comme une nécessité impérieuse. Les projections laissent entrevoir un parc automobile français de 5,3 millions de véhicules particuliers électriques d'ici 2028 et 8,5 millions d'ici 2030. Selon les scénarios de RTE, près de 36 millions de véhicules électriques pourraient circuler en France d'ici 2050.

L'Avere-France souligne l'importance du pilotage de la recharge pour éviter des pics de consommation électrique, pour apporter de la flexibilité au réseau et minimiser les émissions de CO₂. Actuellement, 65% des particuliers ne pratiquent aucun pilotage de leur recharge, une tendance que l'association vise à inverser, en favorisant le pilotage statique, dynamique (Smart charging) et la charge bidirectionnelle (Vehicle-to-Everything - V2X). Outre les émissions de CO₂, l'intérêt du pilotage pour l'utilisateur se situe également sur les économies réalisées en rechargeant le véhicule durant les heures les moins chères et en tenant compte de ses besoins de mobilité. Cette solution permet également de maximiser l'autoconsommation pour les utilisateurs équipés de panneaux photovoltaïques.

Le Livre Blanc met également en lumière la recharge bidirectionnelle, soulignant son potentiel pour optimiser la synchronisation entre la production d'énergie renouvelable intermittente et la recharge qui constitue une consommation électrique. Cette approche permet au véhicule électrique de devenir un acteur clé dans la flexibilité énergétique.

Dans le cadre du "Fit-for-55" et en réponse aux défis posés par le contexte énergétique européen, l'Avere-France émet des recommandations claires aux pouvoirs publics. Ces recommandations incluent la mise en place immédiate d'une feuille de route encourageant le pilotage de la recharge, avec des actions concrètes telles que :

- Faire du pilotage tarifaire de la charge le comportement par défaut des électromobilistes par des moyens de communication ad hoc et encourager tout type de pilotage, depuis le pilotage statique jusqu'au pilotage dynamique et la recharge bidirectionnelle.
- Développer l'incitation fiscale sur l'installation de points de charge pilotés, notamment permettant le pilotage dynamique ou bidirectionnel, et connectés.
- La mise en application des règles de taxation liées à la consommation finale de l'électricité.
- Lancer en France un dispositif Vehicle-to-Grid à grande échelle.

L'Avere-France appelle à une action collective immédiate pour accélérer le déploiement du pilotage de la recharge, maximiser les avantages du véhicule électrique pour le système électrique et les consommateurs, tout en contribuant activement à la décarbonation d'ici 2030.

À propos de l'Avere-France :

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

Contact presse :

Martin Kolle : 06 89 70 17 51 martin.kolle@lobbycom.fr